

LES APPORTS DE LA TRADUCTION EXPLICATIVE ISSUE DE L'ANALYSE DU DISCOURS A L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

*Suna Timur Ağıldere**

Resume

Dans cet article, nous essayons d'étudier la contribution de la traduction issue des principes de l'analyse du discours à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères et particulièrement au français langue étrangère. Le fait que, les approches et méthodes récentes se proposent d'enseigner la langue dans sa discursivité, favorise l'utilisation de la traduction «explicative» ayant comme repère le contexte situationnel.

Mots clés: *traduction, analyse du discours, français langue étrangère, langue maternelle, équivalence, situation d'énonciation, approche communicative, méthode eclectique.*

Özet

Söylem Çözümlemesi Odaklı Açıklayıcı Çevirinin Yabancı Dil Olarak Fransızca Öğretim/Öğrenimine Katkıları

Söz konusu makalede, yabancı dil olarak Fransızca başta olmak üzere, söylem çözümlemesi ilkelerini temel alan çeviri derslerinin yabancı dil öğretimi/öğrenimine katkısını incelemeye çalışacağız. Günümüz yaklaşım ve yöntemlerinin, dili söylemi içerisinde öğretmeyi amaç edinmeleri, bağlam odaklı "açıklayıcı" çeviriyi desteklemektedir.

Anahtar sözcükler: *çeviri, söylem çözümlemesi, yabancı dil olarak Fransızca, anadil, eşdeğerlilik, sözcelem durumu, iletişimsel yaklaşım, seçmeli yöntem.*

* Yrd. Doç. Dr., Gazi Üniversitesi, Eğitim Fakültesi, Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı,
e-mail: sunaa@gazi.edu.tr

*Malheur aux faiseurs de traductions littérales,
qui en traduisant chaque parole énervent le sens !
Voltaire, Lettres philosophiques, XVIII*

0. Introduction

Diverses méthodes ont été élaborées au cours de l'histoire de la didactique des langues étrangères. L'analyse du discours n'est pas une méthode ni une approche, mais la partie intégrante des méthodes utilisées en classe de français langue étrangère (FLE), que ce soit l'approche communicative ou la méthode éclectique (mixte).

D'après nos expériences professionnelles auprès des étudiants turcs apprenant le français comme langue étrangère, nous profitons pleinement des principes de l'analyse du discours. Car nous adoptons comme point de départ, l'idée principale qu'un cours de langue étrangère s'organise en fonction des besoins des apprenants.

Dans cet article, nous traiterons essentiellement la traduction explicative qui se situe au sein de la traduction pédagogique¹. En effet, la traduction pédagogique se distingue de la traduction dite professionnelle. La première étant destinée à l'enseignement ou/et apprentissage d'une langue étrangère, la seconde fixe comme but la didactique de la traduction destinée aux étudiants ayant déjà une bonne connaissance de la langue du départ et celle d'arrivée. La dualité du thème et de la version largement utilisés en classe de langue étrangère, appartient donc au domaine de la traduction pédagogique.

Il serait important de préciser qu'outre le thème et la version, la traduction peut être utilisée pour des buts explicatifs. D'autant plus que, de nos jours les cours de FLE (grammaire, compréhension et expression orale et écrite, etc..) sont largement teintés de l'éclectisme où le recours à la traduction se fait de plus en plus et cela pour deux raisons : l'utilisation de la langue maternelle et la transdisciplinarité de l'élaboration des méthodes d'enseignement.

Il va donc de soi que l'analyse du discours est largement utilisée comme méthode d'appui lors de ces cours. Car, l'objectif première est de transmettre à l'apprenant le sens du message d'un énoncé ou d'un texte authentique et non de le laisser se perdre dans des phrases construites et détachées de leur contexte. En d'autres termes, le besoin qui se fait sentir d'utiliser l'analyse du discours dans les cours, provient en grande partie du besoin immédiat à se référer au contexte textuel ou situationnel sans lequel le sens d'un énoncé

¹ Terme que nous avons emprunté à Jean Delisle (1980)

quelconque ne trouvera pas son sens «réel», c'est-à-dire le sens que le locuteur avait réellement envisagé de transmettre à son interlocuteur.

Que se soit l'approche communicative ou la méthode éclectique, il ne serait pas injuste d'exprimer que l'objectif est d'enseigner une langue dans sa discursivité et de permettre à l'apprenant de l'utiliser dans divers contextes situationnels.

Une fois que cette constatation est établie, il ne serait pas faussede dire que nous nous trouvons en plein cœur du discours qui constituera le pilier de notre étude. Le terme de discours tel que nous le concevons dans cet article sera défini plus tard.

1. La traduction : Support traditionnel dans l'enseignement des langue étrangères

En effet, la traduction a été longtemps utilisée par le préceptorat et les méthodes traditionnelles (grammaire-version, grammaire-thème) qui sont en grande partie basées sur l'enseignement/apprentissage des langues anciennes, telles que le grec et le latin. En France, avec l'adoption de l'instruction de 1902 consistant à utiliser la méthode directe qui était une rupture totale avec la méthode traditionnelle ou comme le nomme Christian Puren «un véritable coup d'état pédagogique » (Puren, 1988 :106), la traduction est bannie avec l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement de la langue étrangère.

Ce bannissement était dû en grande partie aux exercices de thèmes et de versions qui consistaient à traduire mot à mot (transcodage ou traduction littérale) des suites de phrases construites, sans se soucier de pénétrer au-delà des signes linguistiques, c'est-à-dire au sens des énoncés. Ce qui éloigne l'apprenant de l'interprétation du texte qu'il a sous les yeux et le pousse à se comporter comme une machine de traduction automatique qui s'égare bien de fois dans la polysémie des signes linguistiques.

Pour que les cours de traduction puissent être fructueux, ils doivent être essentiellement basés sur le transfert des sens des énoncés inscrits dans une situation discursive bien précise.

La traduction explicative peut être effectuée aussi bien par l'enseignant que par l'apprenant. Il faudrait cependant noter que cet exercice se fait en général oralement. L'enseignant peut traduire un énoncé ou toute une suite d'énoncés en se livrant à une étude contrastive du fonctionnement des deux langues (ici le turc et le français). Exercice qui permet à l'apprenant de constater la différence existante entre les deux langues sur le plan lexical, grammatical et discursif.

A ce point même, il ne faudrait pas perdre de vue que le processus de la compréhension d'un énoncé ne se déroule pas seulement au niveau des

connaissances linguistiques du récepteur (ici l'apprenant), mais aussi au niveau de ses connaissances extralinguistiques. Les éléments extralinguistiques (cognitifs) appartiennent à la connaissance encyclopédique (la connaissance du monde ou background) du récepteur, ce qui contribue largement au processus de la compréhension et interprétation qui sont l'une des trois phases principales de la traduction. D'après l'Ecole de Paris (ESIT) la deuxième et la troisième sont la déverbalisation (éloignement provisoire des signes linguistiques pour atteindre leur sens) et la reformulation par le biais du code cible (langue d'arrivée).

Essayer de guider l'apprenant à comprendre le sens des énoncés émises dans une autre code langagière que notre langue maternelle, a été/est la préoccupation majeure de l'enseignement des langues étrangères.

Parmi de nombreuses explications données au sujet de la notion de la compréhension et interprétation, nous opterons dans cette étude pour celles de J.Peytard et S.Moirand décrite dans leur remarquable ouvrage *Discours et enseignement du français* : « Face à un texte ou un document , il s'agit d'abord de reconnaître, **d'identifier** les segments verbaux (forme et sens à la fois), c'est-à-dire d'établir une relation entre un élément écrit ou dit et un élément significatif mémorisé parmi tous ceux que l'on a stockés dans sa structure cognitive. Il s'agit ensuite **d'anticiper**, c'est-à-dire de faire intervenir un système d'inférences, d'hypothèses ou de prévisions, éléments qui sont autant d'indices pour reconstruire le sens grâce à la mobilisation des différentes mémoires. Il s'agit enfin de **vérifier**, par un retour aux formes du texte ou du document (et parfois à l'oral, par un retour à l'interlocuteur. » (Peytard, Moirand, 1992 :124)

En d'autres termes, l'apprenant en effectuant une traduction d'un ensemble d'énoncés du français vers sa langue maternelle, doit d'abord et naturellement lire le texte, essayer de le comprendre et l'interpréter grâce à ses connaissances linguistiques et cognitives, ensuite le mettre en situation et essayer de reformuler (réexprimer) le sens des énoncés qui constituent le sens global du texte. Ce qui mène le lecteur-apprenant à s'efforcer d'atteindre le sens des mots et leur relation enlacée qui constituent le sens global² du texte ou du discours, afin qu'il puisse le reformuler au sein de sa langue maternelle

A ce point même, les procédés de l'analyse du discours entrent en jeu , procédés qui facilitent énormément la tâche de l'enseignant d'une part et favorise la compréhension de l'apprenant de l'autre. Car, comprendre un mot comme le souligne J.Peytard et S.Moirand, « n'est pas un « en-soi », **dont le** dictionnaire propose la signification ; le mot est une expression concrète, un « acte social » (Peytard, Moirand, 1992 :118).

² terme emprunté à J-P Vinay et J.Darbelnet (1977)

Autrement dit, sans leur contexte situationnel, les mots sont dépourvus de sens, et la traduction explicative issue de l'analyse du discours contribue à un transfert de sens des signes linguistiques constituant les énoncés, au niveau de son contexte d'emploi.

3. L'analyse du discours comme méthode de traduction

L'analyse du discours trouve son origine en France dans les années 60, grâce aux rapports étroits entre les domaines tels que : la psychanalyse, la sociologie et la linguistique textuelle. Elle est alors appliquée à des domaines divers tels que : l'enseignement des langues étrangères, la littérature, la traductologie, etc.

Publié en 1980, *L'Analyse du discours comme méthode de traduction* de Jean Delisle, a connu un grand succès, et a été adopté comme une méthode d'enseignement de la traduction par bien d'enseignants qui s'intéressent à la traduction.

Il serait important de préciser que cet ouvrage se propose de s'adresser particulièrement à l'enseignement de la traduction professionnelle, c'est-à-dire aux « apprentis » traducteurs professionnels qui ont déjà une bonne connaissance d'une langue étrangère. Ce n'est donc pas une méthode d'enseignement d'une langue étrangère. Toutefois, ses principes fondamentaux, en font que cette méthode puisse être applicable à la traduction pédagogique et particulièrement à la version (exercice de traduction qui se fait vers la langue maternelle).

J. Delisle définit le discours qui est la clé de voûte de sa méthode étant : « Énoncé ou suite d'énoncés produits dans une situation réelle de communication. Les formes linguistiques des énoncés sont enrichies de compléments cognitifs. Le discours est la verbalisation au moyen des ressources de la langue de ce qu'un locuteur ou un auteur veut communiquer à un récepteur ou à un destinataire » (Derkunt, 2001 :180).

Les théories énonciatives ont contribué en grande partie à l'élaboration des principes de l'analyse du discours. L'énoncé est le produit d'une énonciation qui est lui-même un acte de production linguistique possédant ses propres embrayeurs personnels et spatiaux - temporels. Sans oublier, l'énonciateur et son co-énonciateur qui font partie des éléments formant la situation de l'énonciation.

L'enseignant doit avant tout faire acquérir ces notions à l'apprenant, notions de bases qui s'appliquent au processus de compréhension et interprétation de tous genres de textes, quelque soit la langue dans laquelle ils sont produits. L'apprenant avant d'entamer le processus de la traduction, doit être conscient que le sens des énoncés du texte ne sont pas figés, qu'ils sont en intime relation avec leur contexte textuel et situationnel.

Le sens d'un énoncé dépend donc étroitement de sa situation d'énonciation. Dans la méthode traductologique conçue par J.Delisle, le processus du transfert est axé sur le sens de l'énoncé. Le transfert du sens s'effectue au niveau des équivalences, tandis que le transfert de la signification des signes linguistiques s'effectue au niveau des correspondances³. Dans notre étude, nous insisterons particulièrement sur l'équivalence idiomatique.

L'équivalence idiomatique est un terme que nous avons emprunté à M.Ballard, dont les travaux traductologiques se portent sur la matérialité discursive du texte. Toujours d'après M.Ballard, « l'équivalence idiomatique est à traiter en bloc. (...) Avec l'idiomatique triomphe l'opacité des langues les unes aux autres, leur arbitraire, leur singularité, leur désir de se fermer » (Ballard, 2004:15).

En effet, grâce à l'étude des équivalences idiomatiques, dès ses premiers cours de langue étrangère l'apprenant se rend compte que les langues ne peuvent pas être transcodées, en d'autres termes que le transfert du mot à mot à l'aide d'un dictionnaire, n'aboutit qu'à non sens. De plus, l'apprenant utilisant un manuel pédagogique basé sur l'approche communicative, serait en présence des dialogues, ce qui le mettra en contact direct avec les équivalences en question qui sont une des particularités du discours oral.

3.1 Un exemple de traduction explicative issue de l'analyse du discours :le cas de l'équivalence idiomatique des interjections « Ah !Bon ! » et « Tiens ! »

Si le dialogue est l'interaction de deux ou plusieurs énonciateurs, par le biais de l'interjection, les protagonistes reflètent à travers leurs énoncés leurs états émotionnels. Comme le souligne C.Sirdar-Iskandar « par l'emploi de certaines interjections à valeur modalisatrice, l'énonciateur peut adopter des attitudes, jouer des rôles (...) (I1) peut également se présenter comme agissant sur autrui en le faisant entrer dans son jeu, en le forçant en quelque sorte à tirer, une conclusion qu'il a lui-même déterminée à l'avance » (Sirdar-Iskandar, 1980 :161).

Prenons comme exemple, le premier dialogue de la première unité du manuel pédagogique *Libre Echange 1* figurant ci-dessous.

Exemple 1 :

Michel : Allô ? (silence) Ah , mon Dieu ! Excusez-moi ! J'arrive !

Pierre : Qu'est-ce qui se passe ? C'est Cécile ?

³ Correspondance:relation d'identité établie hors discours entre des mots, des syntagmes ou des phrases et n'ayant que des virtualités de sens. (J.Delisle, cité par Ü.Derkunt 2001:178)

Michel : Non, ce n'est pas Cécile, c'est Jacky. Elle est à la gare.

Pierre : Jacky ? Qui est-ce ?

Michel : C'est une amie, elle arrive, elle vient pour le week-end.

Pierre : Ah bon !⁴ (Libre Echange, 1991 :10, Unité1)

L'interjection « Ah, bon ! » utilisée fréquemment dans le langage courant, marque la surprise de l'énonciateur face à un fait. L'apprenant qui rencontre cette interjection, dès ses premiers cours de français langue étrangère, a tendance à la traduire littéralement (mot à mot) par le biais du sens dénoté de l'adjectif « bon » qui est « iyi » en turc. Or, en se référant au contexte du dialogue, l'apprenant à l'aide de l'enseignant pourrait interpréter le sens connoté de l'interjection en question en le situant dans le contexte qui l'encadre. En effet, Pierre (co-énonciateur) est surpris dû à l'arrivée inattendue de Jacky, en plus il ne connaît pas la personne en question. Ainsi, la traduction explicative de « Ah ! Bon ! » pourrait être « Ah !Öyle mi ! » énoncé utilisé pour marquer la surprise en turc.

Dans notre deuxième exemple, nous essayerons de traiter le cas de l'interjection « tiens ! » figurant dans un autre manuel pédagogique *Forum 1* récemment rédigé d'après les principes de l'approche communicative.

Exemple 2 :

Marine et Véronique traversent la gare de Lyon...

Vincent : Tiens ! Salut Véronique, bonjour Marine.

Véronique : Salut, Vincent. Ça va ? Tu arrives ?

Vincent : Oui, enfin non, je pars- c'est-à-dire, je viens du bureau et je vais à Cannes.

(...) (C.Baylon-J.Murillo 2000 :43, Unité2)

D'après le dictionnaire Larousse, l'interjection « Tiens ! » a les valeurs sémantiques suivantes : « prends ! », « écoute ! », « vois ! » et il exprime aussi la surprise. En d'autres termes, de même **que** l'interjection « Ah ! Bon ! », ici nous sommes en présence d'une interjection utilisée par son énonciateur pour exprimer l'étonnement face à une situation inattendue.

Néanmoins, pour un apprenant turc se trouvant pour la première fois face à une langue étrangère (puisque ces exemples sont tirés de premières unités), il est bien naturel qu'il se réfère immédiatement au sens dénoté de cette interjection. C'est-à-dire, le verbe « tenir » conjugué à l'impératif de la deuxième personne du singulier (« Tut ! » en turc).

⁴ C'est nous qui soulignons

A ce point même, la traduction explicative pourrait être introduite : l'enseignant, après avoir expliciter la situation d'énonciation dans laquelle est inscrite l'interjection étudiée, pourrait demander aux apprenants de lui indiquer ce qu'ils auront pu utiliser en turc à l'égal de cette interjection, dans une pareille situation discursive.

Cet exercice a été effectué dans un de nos cours de FLE (niveau élémentaire). Le plupart des étudiants ont opté pour l'interjection « Ah ! Bak ! » (verbe « regarder » conjugué à l'impératif de la deuxième personne du singulier) en turc, en guise de la traduction de l'interjection « Tiens ! ». Il serait important d'ajouter qu'avant l'explication du dialogue, la grande majorité des étudiants n'était pas arrivée à desceller le sens global de l'interjection « Tiens ! ».

4. Conclusion

La traduction explicative issue des principes de l'analyse du discours, contribue à l'étude comparative des deux langues utilisées en classe de langue étrangères. Elle permet aussi à l'apprenant de prendre en compte la situation d'énonciation, le contexte situationnel et textuel dans lesquels se trouvent inscrites les signes linguistiques qu'il entend ou qu'il a sous les yeux.

Il ne faut pas perdre de vue que l'apprenant, surtout au début de son apprentissage de langue étrangère, a tendance à se réfugier à sa langue maternelle. Toutefois, cette tendance peut lui causer certaines difficultés d'ordre sémantique. En effet, les langues ne sont pas superposables et chaque langue a un aspect différent de concevoir le monde (ex : les idiomes), ce qui nécessite une traduction basée sur les équivalences.

De plus, en Turquie, les cours de français langue étrangère dans les établissements primaire et secondaire ne sont que deux heures par semaine. Ce qui favorise la traduction explicative au sein des cours pour expliciter rapidement en langue maternelle le sens global d'un énoncé, afin que l'apprenant ne se perde dans la polysémie du champ sémantique de l'énoncé en question.

Cependant, il ne faudrait pas négliger que le recours excessif à la traduction explicative peut entraîner l'apprenant à la paresse, ce qui nuira aux principes de l'approche communicative et de la méthode éclectique qui se proposent d'inciter l'étudiant à apprendre une langue dans sa discursivité

BIBLIOGRAPHIE

- BALLARD, Michel. (2004). *Le commentaire de traduction anglaise*. Paris: Nathan.
- BAYLON Cet J.MURILLO.(2000). *Forum 1, méthode de français*. Paris: Hachette.
- COURTILLON J.-SALINS de G.D. (1991). *Libre Echange 1, méthode de français*. Paris: Didier.
- DELILSE, Jean. (2001). *Çeviri yöntemleri için söylem çözümlemesi*, (çev. ÜmranDerkunt). İstanbul: Marmara Üniversitesi Yayınları.
- DERKUNT, Ümran. (2001). *La problématique traductologique entre l'anglais, le français et le turc*. İstanbul: Marmara Üniversitesi Yayınları.
- PEYTARD J, MOIRAND. S. (1992). *Discours et enseignement du français*. Paris: Hachette.
- PUREN, Christian.(1988).*Histoire des méthodologies de l'enseignement des Langues*. Paris: Cle international
- SIRDAR-ISKANDAR Christine. (1980). *in Les mots du discours*, O.Ducrot, Paris: Les éditions de minuit, pp161-191.
- VINAY, J.P, DARBELNET, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier.